

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 septembre 2025

1. Nomination du secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal sont invités à procéder à la désignation du secrétaire de séance. M. Benoît PEZET propose sa candidature.

A l'unanimité M. Benoît PEZET est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

2. Approbation du dernier compte-rendu de séance

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 7 juillet 2025 et demande si des membres ont des remarques à formuler.

Les remarques formulées ayant été prises en compte, le compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2025 est adopté à l'unanimité

3. Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'appui aux territoires : Création d'une place Publique – Approbation du plan de financement

Etat des lieux

En octobre 2010, la municipalité a fait l'acquisition d'une ancienne maison d'habitation située au 13 rue G. Chepfer qui sera démolie en 2011, suivi en 2018 par l'acquisition d'une seconde maison (mitoyenne à la maison démolie N° 15 de la Rue G.Chepfer), également en très mauvais état.

Présentation du terrain

Situés stratégiquement entre l'église et la Mairie, les biens font partie d'un petit îlot composé de 4 parcelles.

De géométrie complexe, sa plus grande façade est exposée nord-ouest. Les deux autres façades sont orientées sud-ouest (Rue St Aignan) et sud-est (rue G. Chepfer).

Le bâti vétuste qui occupait le centre de l'ilot a été, pour des raisons de sécurité détruit en 2011

Notre projet : Recomposition d'une place publique en lieu et place d'une partie de l'ilot.

En achetant la 3^{ème} maison, il s'agira d'ouvrir ce nouvel espace en procédant à la démolition des bâtiments existants pour ainsi créer un parvis, qui **accueillera le monument aux morts** (qui sera déplacé du parvis actuel de l'église trop exigu) ainsi qu'une **fontaine** tout en créant une liaison visuelle entre l'église, la Mairie et la salle des fêtes.

L'ouverture de cet espace nécessitera le retraitement des revêtements de surface afin de matérialiser la requalification piétonne de cet espace.

La végétalisation de l'espace fera l'objet d'une attention toute particulière. Des arbres seront plantés, dont l'essence reste encore à déterminer, pour apporter de l'ombre, de la fraîcheur et une qualité paysagère.

On soulignera que sur cet îlot existait autrefois une fontaine qui assurait une partie de l'alimentation en eau de la commune, fontaine démolie dans les années 50 avec l'installation des canalisations et la mise en eau du nouveau réseau d'eau en 1956.

Concernant le volet sécuritaire, cet aménagement permettra, en accord avec les services de la Métropole du Grand Nancy, d'étudier la « remontée » des deux arrêts de bus (descente et montée), de part et d'autre de cette future place.

Plan de financement prévisionnel

Sur ce point, le Conseil Municipal souhaite attirer l'attention du Département sur la question de l'engagement de la dépense relative à l'acquisition du bien.

En effet, ce dossier de travaux fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR dont les règles d'attribution diffèrent de celle du Département et obligent le demandeur à avoir la propriété foncière du bien au moment du dépôt du dossier de demande de subvention DETR.

L'acte d'achat du bien a donc été signé le 25 juin dernier, étant précisé que les premiers échanges avec les services du Département sur ce dossier datent du 21 janvier 2025, antérieurs à la date de signature de l'acte.

Il est donc proposé aux élus d'accepter de valider deux plans de financements, et ce afin de ne pas retarder l'instruction du dossier, le 1^{er} qui ne prend pas en compte l'acquisition du bien et le second qui prend en compte l'acquisition.

1 – Plan de financement (hors acquisition)

Nature de la dépense	Coût HT	Nature de la recette	Financeurs	Montant de la sub attendue
Acquisition immeuble 4 rue A. Schweitzer	135 000	DETR	Préfecture	33 000
Frais de notaire (esti)	11 200	Appui aux territoires	CD 54	38 500
Travaux aménagement	100 000		Total des subv. Attendues	71 500
Architecte (estimation)	10 000		Fonds propres	184 700
Total dépenses	256 200		Total recettes	256 200

2 – Plan de financement (avec acquisition)

Nature de la dépense	Coût HT	Nature de la recette	Financeurs	Montant de la sub attendue
Acquisition immeuble 4 rue A. Schweitzer	135 000	DETR	Préfecture	33 000
Frais de notaire (esti)	11 200	Appui aux territoires	CD 54	89 670
Travaux aménagement	100 000		Total des subv. Attendues	122 670
Architecte (estimation)	10 000		Fonds propres	133 530
Total dépenses	256 200		Total recettes	256 200

Echéancier de réalisation : Durée : 3 mois

Commencement d'exécution : Dès notification de l'accord de subvention

Il vous est donc proposé d'adopter cette opération d'investissement et de valider les plans de financement prévisionnels.

Adoptée à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité.

4. Indemnités élus

Il vous est proposé d'attribuer à Yannick MICHELIX, Conseiller Municipal délégué à la sécurité et à la gestion du patrimoine bâtiementaire, une indemnité de fonction égale à 14.58 de l'indice terminal de la FPT.

Adoptée à l'unanimité (M. MICHELIX ne participe ni au débat, ni au vote)

5. Remboursement frais : Voyage des séniors

Il vous est proposé de procéder au remboursement des frais de transport engagés par M. DELORS Thierry, adjoint, pour aller visiter les anciens lors de leur voyage organisé par le CCAS de la commune.

Frais de péage : 52.30€

Indemnités kilométriques : 1103 km * 0.45 = 496.35€

Adoptée à l'unanimité (M. DELORS ne participe ni au débat, ni au vote)

6. Subvention exceptionnelle Amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires

Il vous est proposé de leur attribué une subvention exceptionnelle de 467.50€ dans le cadre de l'organisation du bal annuel du 14 juillet.

Adoptée à l'unanimité (M. ADAMI ne participe ni au débat, ni au vote)

7. Admission en non-valeur : délégation donnée à l'exécutif

Afin de fluidifier la procédure d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant, l'article 173 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 (loi 3DS) ouvre la possibilité aux assemblées délibérantes des communes de déléguer cette décision à leur exécutif.

Le seuil plafond de délégation des décisions d'admissions en non-valeur a été fixé à 100 € pour les communes par le décret n° 2023-523 du 23 juin 2023.

Il vous est proposé de donner délégation au Maire

Adoptée à l'unanimité

8. Informations et questions diverses

Planification travaux



Métropole
Mairie

Nature des travaux

- 1 Rue de Lorraine/Clos de la Fontaine
- 2 Rue Schweitzer : candélabre (x2)
- 3 Rue Schweitzer : STOP
- 4 Rue Schweitzer : Stat. SDIS
- 5 Rue Schweitzer : RALEMENTISSEMENT
- 6 Rue Schweitzer/Rue Buissonnière : Potelets
- 7 Rue du Parc : Potelets bois
- 8 Ave de la Chartreuse : Poteaux/Piste cyclable
Virage des Serres + sécurisation Piste
- 9 cyclable
- Rue du Pigéa/Ave Ste Marguerite :
- 10 Sécurisation
- 11 Parking Noviciat/MSP
- 12 Rue du Bois Robin
- 13 Place Centre village : arrêts de bus
- 14 Mollocs

- 20 Place du Marché : plantation arbres
- 21 Vestiaire foot
- 22 Projet caméras
- 23 Garage Mairie : vente NOEL

Programmation

- | | |
|--|--|
| Eté 2025 | |
| sept-25 | |
| sept-25 | |
| 2025/2026 | |
| 2025/2026 | |
| sept-25 | |
| hiver 25/2026 | |
| GN : 2026 | |
| GN : 2026 | |
| 2027 | |
| GN : 11/2025 (1 mois) ou 04/2026 | |
| [Redacted] | |
| Projet confié aux architectes TARARA pour plan | |
| Cde 09/2025 pour installation 4ème T 2025 | |

- 24 Aire de jeux Bosserville
- 25 MSP (Maison de santé pluridisciplinaire)
- 26 Place centre village : aménagement central
- 27 Anciennes écuries (Parc Château)
- 28 Ateliers + Ass Parc Château

Signature compromis terrain 9/2025
 Plan fait en 08/2025
 Achat maison 08/2025 - Démolition 1er T
 2026

Sinistre ateliers : Résultat consultation / Indemnité Assurance

SINISTRE ATELIERS - Résultats consultations					
LOTS			Partie sinistrée	Partie "Associative"	Ensemble
			TTC	TTC	TTC
0	Installation de chantier				8 568,00 €
1	VRD	DIMEY TP		12 642,60 €	12 642,60 €
2	DEMOLITION	Brabant	25 789,20 €	5 112,00 €	30 901,20 €
3	GROS ŒUVRE	SBY	54 360,00 €	31 256,40 €	85 616,40 €
4	PLATRERIE FAUX PLAFONDS	Dessa construction	25 356,00 €	20 751,00 €	46 107,00 €
5	REVETEMENTS DURS	Sole mo	5 544,00 €	13 648,80 €	19 192,80 €
6	MENUISERIE EXT	Aktua	8 640,00 €	26 592,00 €	35 232,00 €
7	MENUISERIE INT	Dubois	13 237,20 €	8 738,40 €	21 975,60 €
8	METALLERIE	Amlor SAS	11 447,46 €	4 325,63 €	15 773,09 €
9	PEINTURE	AI Renov'	14 021,40 €	10 578,60 €	24 600,00 €
10	ELECTRICITE	Montois Kubler	20 252,64 €	15 283,20 €	35 535,84 €
11	VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRES	Schillot	2 615,51 €	17 342,95 €	19 958,46 €
12	CHAPENTE/COUVERTURE/SOLIVAGE		24 692,43 €		24 692,43 €
13	Façade				116 995,20 €
Entreprises moins disantes			205 955,84 €	166 271,58 €	372 227,42 €
					284 572,80 €
Total travaux TTC			372 227,42 €		
Ind Assurance			284 572,80 €		
FCTVA (sur phase 2)			27 275,19 €		
Delta			-60 379,43 €		
Maj. ind. assurance possible sur présentation des fact. acquittées des travaux (hors lot démolit*) :				10%	25 367,16 €

Novacarb – point sur les demandes en cours

Nous avons 3 dossiers NOVACARB en cours

- 1) Concession de sels de « lenoncourt » avec une campagne de travaux d'acquisition géophysique de type réflexion 2D
 Des ondes sismiques sont générées en surface par des camions vibrateurs.
 Ces travaux ont été autorisés par arrêté du Préfet du 05/09/2025 et doivent débuter courant de ce mois
 Objectif de l'entreprise : accroître sa connaissance des sous-sol au droit des exploitations actuelles et futures
- 2) Autorisation de défrichement
 Nous avons été informé le 4/09 par mail que des travaux de déboisement allaient débuter la semaine 36 (01/09) (cf plan ci-dessous)



- 3) Projet de canalisation de transport d'hydrogène dénommé « HyFen » - Société NaTran
Projet pour lequel le rdv de présentation du dossier a été fixé au 13/10 – 16h00 en Mairie

Grève du Jeudi 18/09 – Ecole du parc

Pas de préavis de grève déposé

TOUR DE TABLE

Fabrice DEORSE

Signale que le conteneur des déchets recyclable Rue des Vignes est plein.

Yannick MICHELIX

Points travaux

- Interventions sur les chaudières du Noviciat et du Château prévue d'ici à 10 jours
- Remplacement portes du Châtreux : programmé dernière semaine d'octobre (celle de la MdQ sera inscrite au BP 2026)
- Remplacement menuiseries extérieurs (fénêtres) Noviciat et Château : chiffrage en cours
- Cimetières : réflexion à mener sur la végétalisation des allées

Sophie RAUCH

- AG extraordinaire Mission Locale
- AG USEP
- Noviciat : matinée jeux société le 28/09 et soirée halloween le 24/10
- Réunion annuelle des associations le 30/0+

Thierry DELORS

Points travaux voiries

- Rue de Lorraine
- J11 Ave de la Chartreuse (enlevés pour passage convoi exceptionnel)
- Piste cyclable : balayage (demandé depuis 1 semaine) + tonte

Pot bénévoles Bracante : le 18/09

M. Le Maire rappelle les dates des prochains marchés à thème à savoir :

- halloween le 29/10, St Nicolas le 3/12 et Noë le 17/12 ainsi que la programmation d'une réunion spéciale «FIBRE » à venir début octobre.